

**Solidaires** finances

**Solidaires** CCRF & SCL

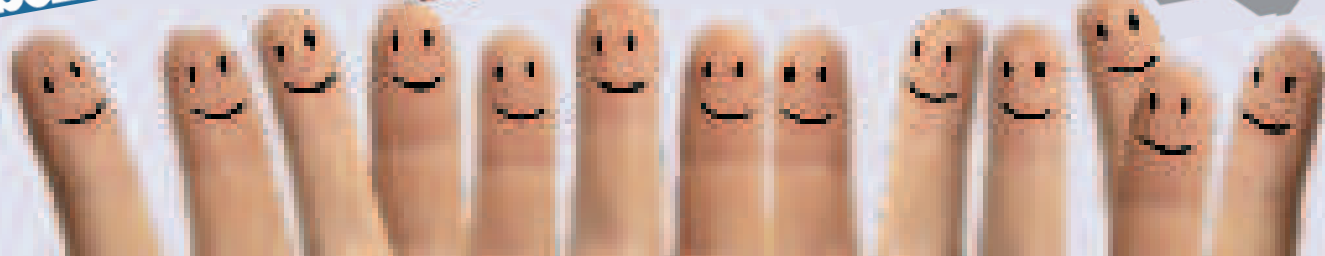
**Solidaires** SYNDICAT NATIONAL  
Finances Publiques

**Solidaires** DOUANES

**Sud** Centrale  
Solidaires

**Sud** Solidaires  
INSEE

**Solidaires** I.D.D.



# En direct des associations

**EPAF**



**LA SALINE**

**L'ouverture du site de La Saline sur l'île de La Réunion, devait intervenir début 2016. Elle a été repoussée de date en date, pour aboutir à une ouverture annoncée lors du dernier CNAS (20 décembre 2017) en mars 2018. Mais aujourd'hui de nouveau retardée de plusieurs semaines !!!**

**Le motif ? Un retard pris dans la réception des travaux alors que ce site a été inscrit au catalogue pour des locations dès avril 2018.**

## Rappel des faits :

Les travaux pour mettre en place 16 habitations légères de loisir ont été engagés il y a plusieurs années et **EPAF** a été chargée par le Secrétariat Général d'aménager ce site début 2013.

Après toutes les difficultés liées au plan local d'urbanisme, à l'obtention d'un permis de construire, **EPAF** est passée à la phase de construction il y a maintenant plusieurs années.

Si on peut comprendre que les travaux aient pris du temps eu égard à l'éloignement de la métropole, à l'acheminement des matériaux, à des difficultés dans la surveillance et le suivi des travaux, on admet difficilement un tel retard à l'ouverture. D'autant qu'une présentation du site quasiment achevé a été faite aux membres du conseil de surveillance en juin 2017.

Il est vrai qu'en regardant le catalogue 2018, les agents de La Réunion ont découvert que, pour eux, l'accès à la résidence de la Saline aurait un coût plus élevé que pour les agents métropolitains.

Incompréhension et colère des agents réunionnais qui ont vu là une discrimination notoire, un mépris total et une provocation de la part d'**EPAF**.

- **EPAF** ne s'était-elle pas engagée, début 2013, vis-à-vis des agents réunionnais à leur donner la priorité d'accès durant leurs périodes de vacances scolaires ?
- **EPAF** ne s'était-elle pas engagée à pratiquer des tarifs conformes à ceux de la métropole avec une haute et une basse saison n'excluant que la période des vacances scolaires réunionnaises ?
- Comment **EPAF** peut-elle pratiquer à leur encontre de tels tarifs alors que sur l'île, les hôteliers font des tarifs préférentiels pour les réunionnais ?

Les agents de La Réunion ont saisi Mme BRAUN-LEMAIRE et le Secrétariat Général de cette situation plus « qu'étrange » au moyen d'un courrier intersyndical. La réponse se fait toujours attendre et la résidence n'est toujours pas ouverte !!!



La résidence **EPAF** de PRÉMANON, fermée pour travaux depuis plusieurs mois et néanmoins ouverte à la location pour les vacances scolaires de février, n'a pas pu rouvrir à la date prévue.

Un retard dans la réalisation du chantier, auquel s'est ajouté un dégât des eaux n'a pas permis cette réouverture qui est remise à...décembre 2018... Cette situation a contraint **EPAF** à annuler des séjours de groupe pour la période du 3 au 10 février (90 personnes concernées) ainsi que tous les séjours prévus en 2018 et pendant les vacances scolaires, période pendant laquelle le taux de remplissage était maximal.

**EPAF** s'est efforcée de proposer des séjours de remplacement quand c'était possible et s'est engagée à rembourser les séjours non réalisés. C'est le moins qu'**EPAF** pouvait faire ! C'est un mauvais coup porté aux familles qui comptaient beaucoup sur ces séjours pour passer une semaine en famille à la neige. Pour certains, il s'agissait de leur première expérience à la neige.

Quant aux séjours de groupe, on ne sait s'ils ont été annulés ou remplacés par d'autres, **EPAF** n'ayant pas communiqué sur le sujet auprès des organisations syndicales.

Ce sont au total 13 000 nuitées qui seront annulées pour cette résidence sur l'année 2018.

**AUDIT**



**L'activité vacantes-loisirs d'EPAF a fait l'objet, en juin 2017, à l'initiative du Secrétariat Général, d'un audit mené par le CGEFI (Contrôle Général Economique et Financier). Les conclusions de cet audit et le rapport, très dense, viennent d'être rendus.**

Nous savons que le CGEFI a rencontré, pour ce faire, 72 personnes parmi lesquelles les organisations syndicales, des représentants des administrations, des experts du tourisme social, d'autres structures de tourisme social ministérielles (IGESA, Fondations d'Aguessau et Jean MOULIN...) et privées (UCPA, VVF...).

Pour le moment, aucune conclusion à cet audit mais on sent bien que ce qui préoccupe le Secrétariat Général et par là même nos ministres, c'est le patrimoine mis à disposition d'**EPAF** et donc des agents !!

En effet, il serait beaucoup trop coûteux !!

Mais comment un patrimoine ne pourrait-il pas devenir coûteux quand, pendant des années, l'État propriétaire a négligé son patrimoine et a refusé de l'entretenir (tout comme ses locaux administratifs d'ailleurs) ?

Par ailleurs, **EPAF** loisirs toucherait finalement assez peu d'agents et trop peu de nouveaux.

Le but du Secrétariat Général ne serait-il pas tout simplement de « tirer » sur **EPAF**, de remettre en cause sa gestion et son caractère social pour, en quelque sorte, justifier qu'il faut se séparer des résidences ?

Le proverbe bien connu « *quand on veut se débarrasser de son chien on dit qu'il a la rage* » est peut être en passe de s'appliquer au cas particulier. Mais ne sont-ils pas en train de fabriquer la rage pour tuer le chien ?

**Solidaires Finances revendique**

- ▶ **Une grille tarifaire plus favorable et bien mieux adaptée à la configuration des MEF et de ses agents : à titre d'exemple, un couple de cadres B (C1) figure quasiment en haut de la grille tarifaire alors qu'il est loin de se situer dans cette échelle de rémunération au niveau ministériel.**
- ▶ **Un aménagement du revenu fiscal de référence pour les agents divorcés n'ayant pas la charge effective de leurs enfants.**
- ▶ **L'organisation par **EPAF** de colonies de vacances à la période scolaire de la Toussaint.**